



PICARDIE NATURE

**DOSSIER TECHNIQUE À LA DEMANDE DE  
DÉROGATION DE DESTRUCTION DE NIDS  
D'HIRONDELLE DE FENÊTRE  
*DELICHON URBICA*  
ET DE GÎTES À CHAUVES-SOURIS**

**CHÂTEAU-THIERRY, BOIS BLANCHARD**



mars 2021

**Clésence** 

Groupe ActionLogement

## CONTACTS

### PÉTITIONNAIRE, MAÎTRE D'OUVRAGE



**Eric Efraim BALCI, Directeur Général**

12 Boulevard de Roosevelt 02100 SAINT-QUENTIN  
[www.clesence.fr](http://www.clesence.fr)

### ACCOMPAGNEMENT MAÎTRISE D'OUVRAGE « ESPÈCES PROTÉGÉES »



**PICARDIE NATURE**

**Picardie Nature**

233 rue Eloi Morel, 80000 AMIENS  
03.62.72.22.50 [www.picardie-nature.org](http://www.picardie-nature.org)

**Sophie DECLERCQ** Chargée de mission « Faune protégée et Bâti »  
06.37.15.78.20 [sophie.declercq@picardie-nature.org](mailto:sophie.declercq@picardie-nature.org)

**Ce dossier vient compléter la demande de dérogation sollicitée par Clésence pour son chantier de Château-Thierry, quartier Bois Blanchard.**

**Picardie Nature accompagne Clésence sur le plan technique de cette demande.**

**Les mesures présentées ont été travaillées conjointement par Clésence, Ateliers d'Architecture Garnier et SPIE Batignoles à la Maîtrise d'œuvre, et Picardie Nature.**

**Ce dossier a été rédigé par Picardie Nature et validé par Clésence dans sa totalité.**

**Clésence s'engage ainsi à mettre en œuvre les actions décrites.**

**Signataire du Cerfa et donc de ce dossier technique :**

**Monsieur Eric Efraim BALCI , Directeur Général de Clésence**

## SOMMAIRE

<b>1. FORMULAIRE CERFA.....</b>	<b>p5</b>
<b>2.CONTEXTE.....</b>	<b>p5</b>
2.1 Les acteurs.....	p5
2.2 Le projet.....	p5
2.3 L'historique.....	p6
2.4 Nature et nécessité des travaux.....	p7
2.5 Impact sur les nids d'Hirondelle de fenêtre.....	p9
2.6 Impact sur les gîtes à chauves-souris.....	p9
<b>3. LA COLONIE D'HIRONDELLE DE FENÊTRE CONCERNÉE .....</b>	<b>p10</b>
3.1 Environnement de la colonie.....	p10
3.2 Descriptif de la colonie.....	p13
3.3 Cohabitation Hirondelle de fenêtre et habitants.....	p15
<b>4. GÎTES À CHAUVES-SOURIS.....</b>	<b>p15</b>
4.1 La Noctule de Leisler en Picardie.....	p15
4.2 Descriptif des enjeux.....	p16
<b>5. MESURE DE RÉDUCTION.....</b>	<b>p17</b>
5.1 Adaptation du calendrier et des procédés.....	p17
<b>6.MESURES COMPENSATOIRES À LA DESTRUCTION DES NIDS ET GÎTES.....</b>	<b>p17</b>
6.1 Création de linéaire favorable à la nidification spontanée renforcé par des nids artificiels.	p18
6.2 Bacs à boue.....	p21
6.3 Gîtes à chauves-souris.....	p22
6.4 Création d'une mare dans les espaces verts de Clésence.....	p25
6.5 Sensibilisation et information des usagers.....	p26
6.6 Poursuite de la démarche globale de prise en compte des espèces protégées.....	p27
<b>7. SUIVIS DU PROJET.....</b>	<b>p27</b>
7.1 Généralités des suivis.....	p27
7.2 Calendrier général des opérations.....	p28
Annexe 1 : fiche technique Bac à boue.....	p29

## 1. FORMULAIRE CERFA

Le formulaire Cerfa n°13614\*01 est joint à la demande de dérogation. Il s'appuie en totalité sur ce dossier technique.

## 2. CONTEXTE

### 2.1 Les acteurs

Clésence est un bailleur social implanté dans l'Aisne, l'Oise, la Nord et la région Parisienne réunissant **plus de 45 000 logements**.

**Clésence est une Société Anonyme Privée, ESH du Groupe Action Logement.**

Il s'appuie ponctuellement sur l'expertise technique de Picardie Nature depuis 2018 : près de 10 chantiers ont été suivis.

En 2021, Clésence lance la **réalisation systématique de diagnostics d'espèces protégées** sur une partie des opérations sur son patrimoine en 2021 pouvant impacter les oiseaux et/ou les chauves-souris. Le reste des opérations 2021 et 2022 doit également bénéficier de cet inventaire.

### 2.2 Le projet

**Le quartier de Bois Blanchard à Château-Thierry bénéficie d'un programme de réhabilitation lourde découpé en 3 phases :**

- phase 1 : Debussy 1-2, Rameau 1-6 : 2021 à 2022
- phase 2 : Picasso 1-3, Gauguin 1-2, Degas 1-3 : 2022 à 2023
- phase 3 : Chopin 1-2, César Franck 1-2, Saint-Saëns 1-2, Ravel 1-3 : 2023 à 2024

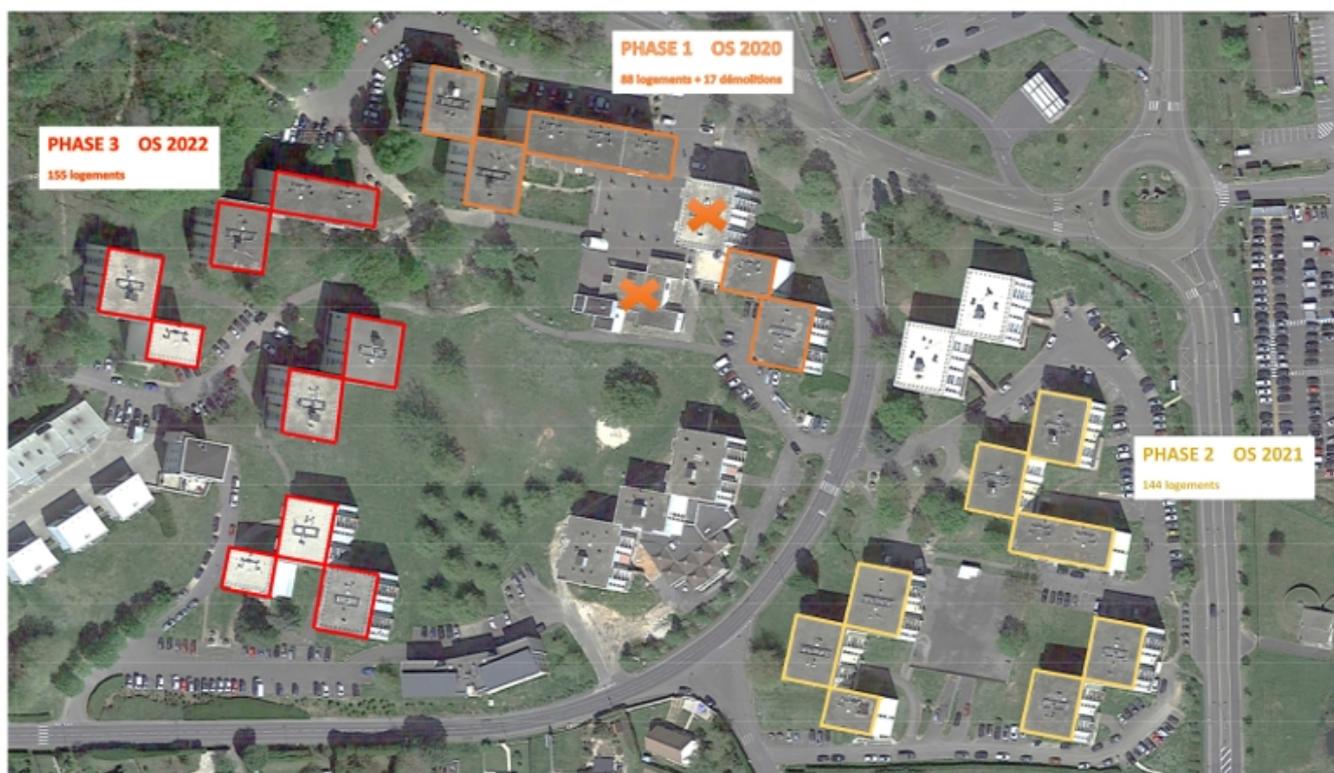
Sur les 25 bâtiments concernés :

- 24 bâtiments bénéficient d'une rénovation thermique par l'isolation thermique par l'extérieur et le changement de fenêtres (encadrés sur la carte suivante).
- 1 sera détruit (barré d'une croix sur la carte suivante)

Par ailleurs, il a des opérations des réaménagements des espaces verts : c'est l'image de ce quartier qui est retravaillée.

Les concours de maîtrise d'œuvre ont été remportés par les Ateliers d'Architecture Garnier : Monsieur Garnier assure une **cohérence architecturale sur les 24 bâtiments réhabilités**.

L'entreprise SPIE Batignoles a remporté le marché pour la première phase. Les deux autres seront attribuées ultérieurement.



## 2.3 L'historique

Fin 2019, Clésence avait contacté la LPO de l'Aisne pour être accompagné sur ce dossier. Constituée d'une force bénévole, la LPO Aisne s'est tournée vers la LPO du Pas-de-Calais pour la partie expertise et administrative. En mai 2020, la LPO Aisne a réalisé l'inventaire des nids d'hirondelles de la phase 1.

Les acteurs régionaux s'organisant pour apporter une réponse territoriale cohérente et la plus efficace pour les porteurs de projets, la LPO du Pas-de-Calais et Picardie Nature ont convenu d'agir chacune sur leur territoire géographique.

Dans l'Aisne, Picardie Nature continue à collaborer avec la LPO Aisne.

Clésence a alors sollicité Picardie Nature en octobre 2020 pour gérer la dimension « hirondelles » au projet. Connaissant les enjeux chiroptères du secteur, Picardie Nature a informé Clésence de cette autre dimension. La première réunion sur site s'est déroulée le 12 octobre 2020.

L'état des lieux concernant les nids d'Hirondelle de fenêtre fut établi et Picardie Nature a mis en évidence les enjeux sur les chauves-souris.

Le 7 décembre 2020 et 8 février 2021, des réunions avec l'ensemble des parties ont identifié les modalités à mettre en œuvre pour éviter le dérangement des espèces et assurer une compensation adaptée.

Les détails techniques définis pour la phase 1 seront donc appliqués aux phases 2 et 3.

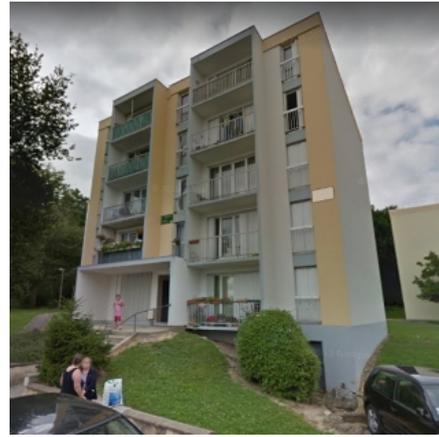
## 2.4 Nature et nécessité des travaux

Chaque phase de travaux impactera partiellement la colonie d'Hirondelle de fenêtre et les gîtes de chauves-souris : au maximum 2 phases se dérouleront en simultanée.

**Ce dossier technique concerne donc les 3 phases de travaux annoncées, soit 25 bâtiments.**

- **phase 1** : le **calendrier précis** sera présenté sur les années 2021 à 2022, puisque l'entreprise est retenue, les marchés sont lancés.
- **phases 2 et 3** : le **calendrier prévisionnel** sera présenté sur 2022, 2023 et 2024 puisque les entreprises ne sont pas encore retenues. Le principe ERC sera appliqué avec la même rigueur.





## 2.5 Impact sur les nids d'Hirondelle de fenêtre

Actuellement les nids d'Hirondelle de fenêtre se situent au niveau **des encadrements de fenêtres, en appui sur la façade ou les persiennes**. **Les travaux causeront inévitablement la destruction directe des nids.**



Résidence Rameau 1-5 © (S.Declercq)



Résidence Gauguin 1-2 © (S.Declercq)



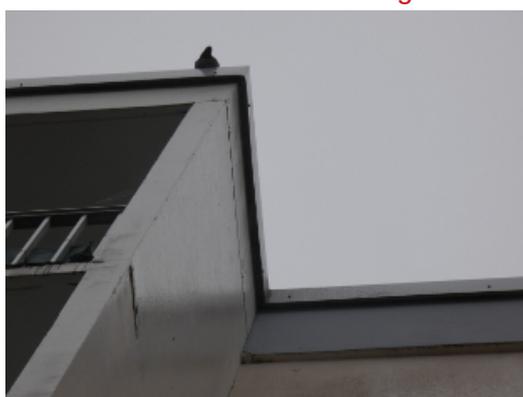
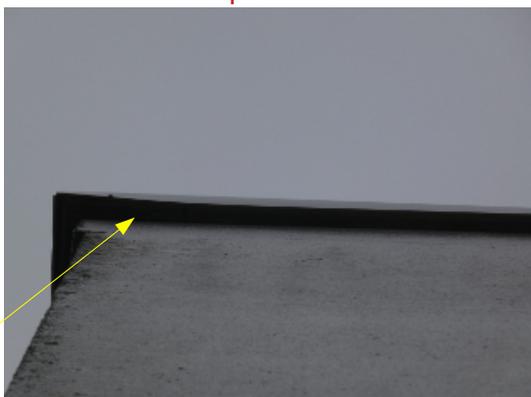
Résidence Picasso 1-4 © (S.Declercq)



Résidence Ravel 1-3 © (S.Declercq)

## 2.6 Impact sur les gîtes des chauves-souris

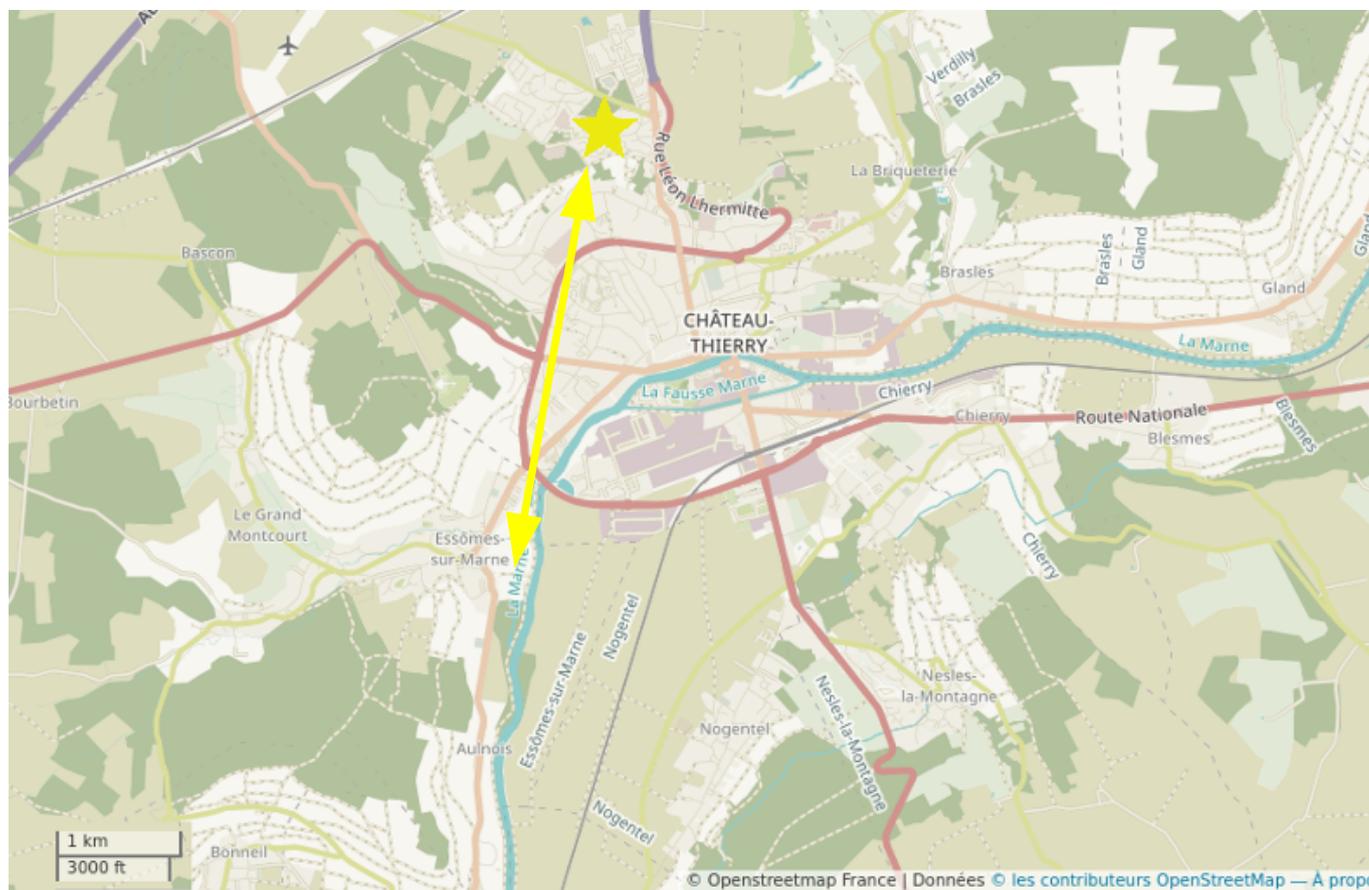
Actuellement les gîtes des chauves-souris se situent au niveau **des acrotères, sous les couvertines**. **Les travaux d'isolation par l'extérieur causeront inévitablement la destruction directe des gîtes.**



### 3. LA COLONIE D'HIRONDELLE DE FENÊTRE CONCERNÉE

#### 3.1 Environnement de la colonie

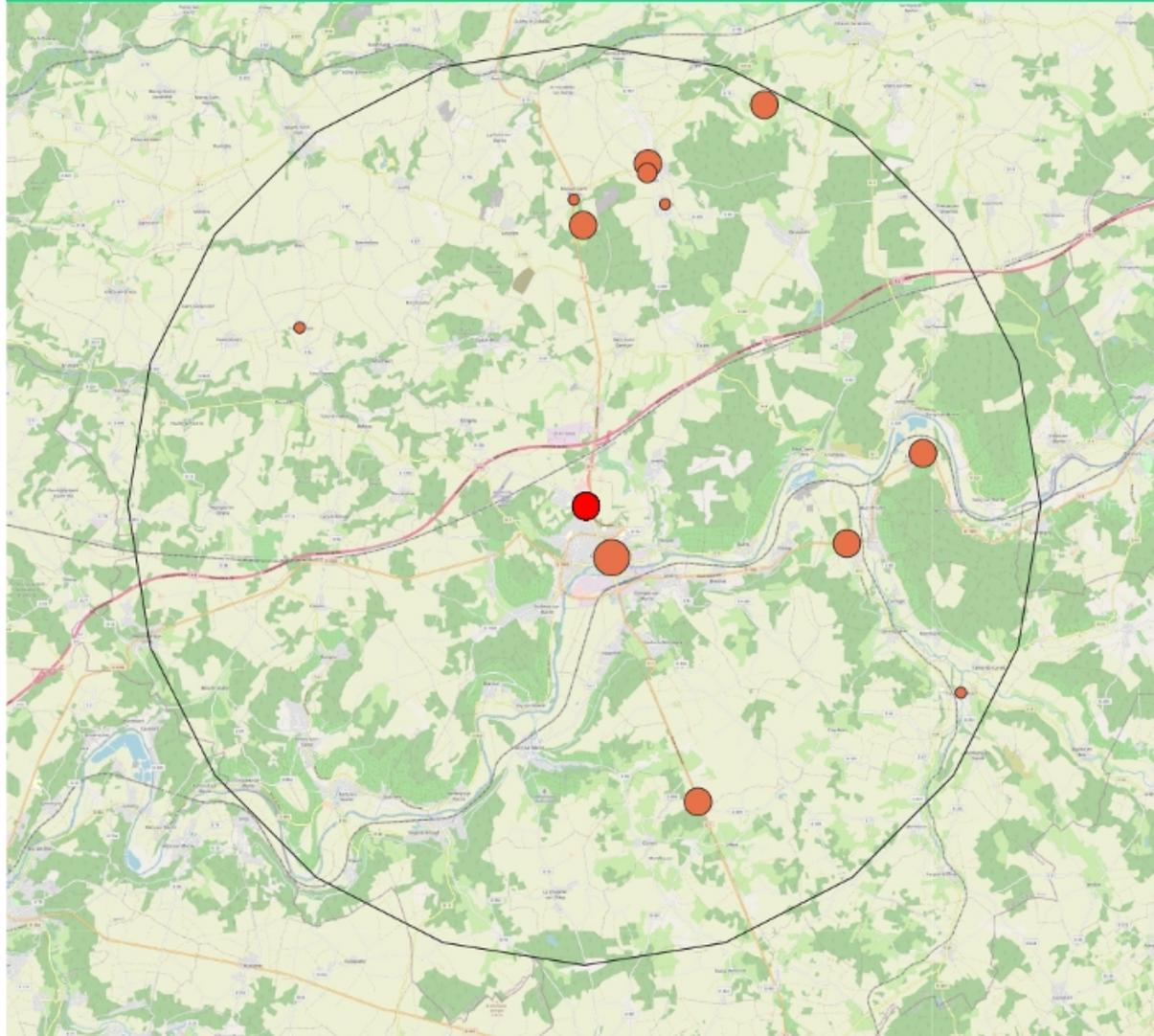
La colonie d'Hirondelle de fenêtre est installée sur les hauteurs de **la ville de Château-Thierry**, à **2 km de la vallée de la Marne**. Ces secteurs d'approvisionnement en matériaux de construction ne sont pas concernés par les travaux, les conditions dans lesquelles les oiseaux reconstruiront seront similaires. A l'est et au sud, des zones de champs cultivés peuvent, après les séquences de pluie, proposer des flaques exploitables pour les matériaux de construction.



Localisation de colonie d'Hirondelle de fenêtre impactée et distance aux zones humides existantes



## Nids naturels et colonies d'Hirondelle de fenêtre (*Delichon urbica*) sur un rayon de 15 km



Nombre de nids d'Hirondelle de fenêtre

- 1 à 5
- 6 à 10
- 11 à 25
- 26 à 50
- > 50

● Colonie impactée

□ Tampon de 15 km

0 2.5 5 km



Source / Données

OpenStreetMap  
www.clicnat.fr : Extraction de donnée (19/02/2021)  
des nids naturels d'Hirondelle de fenêtre depuis 2016

Détail des colonies d'Hirondelle de fenêtre dans un rayon 15 km  
[www.clicnat.fr](http://www.clicnat.fr), extraction de données (19/02/2021)

Commune	Site	Distance à la colonie impactée	Nombre de nids	Nombre de traces	Nombre de nids artificiels	Date de l'inventaire
Château-Thierry	Quartier Bois Blanchard – Phase 1	travaux en 2021-2022	9	27		2020
Château-Thierry	Quartier Bois Blanchard – Phase 2	travaux en 2022-2023	15	20		2020
Château-Thierry	Quartier Bois Blanchard – Phase 3	travaux en 2023-2024	1	25		2020
Château-Thierry	Hôtel Dieu	2 km	20	.	.	2018
Château-Thierry	Vaucrise, patrimoine Clésence	2 km	23 détruits hiver 2019-2020	?	39	AP de Dérogation accordé en 2020
Courchamps	Salle des fêtes	10 km	1	.	.	2020
Rocourt-Saint-Martin	Mairie + Ferme de la Genevroye	10 km	20	.	.	2018
Courtemont-Varennnes	.	12 km	20	.	.	2018
Brécý	Mairie	13 km	2	.	.	2020
Coincy	Résidence La Mare aux Pigeons	13 km	7	.	.	2020
Coincy	Mairie	13 km	16	.	.	2020
Crézancy	Lycée	13 km	20	.	.	2020
Montfaucon	.	15 km	20	.	.	2020

### 3.2 Descriptif de la colonie

L'inventaire des nids d'Hirondelle de fenêtre sur les 25 bâtiments fut réalisé en octobre 2020 : **25 nids et 72 traces sont présents sur 25 bâtiments.**

**La distribution verticale des traces et des nids est la suivante : 5 % au 2<sup>ème</sup> étage, 25 % au 3<sup>ème</sup> étage et 70 % au 4<sup>ème</sup> étage des immeubles.**

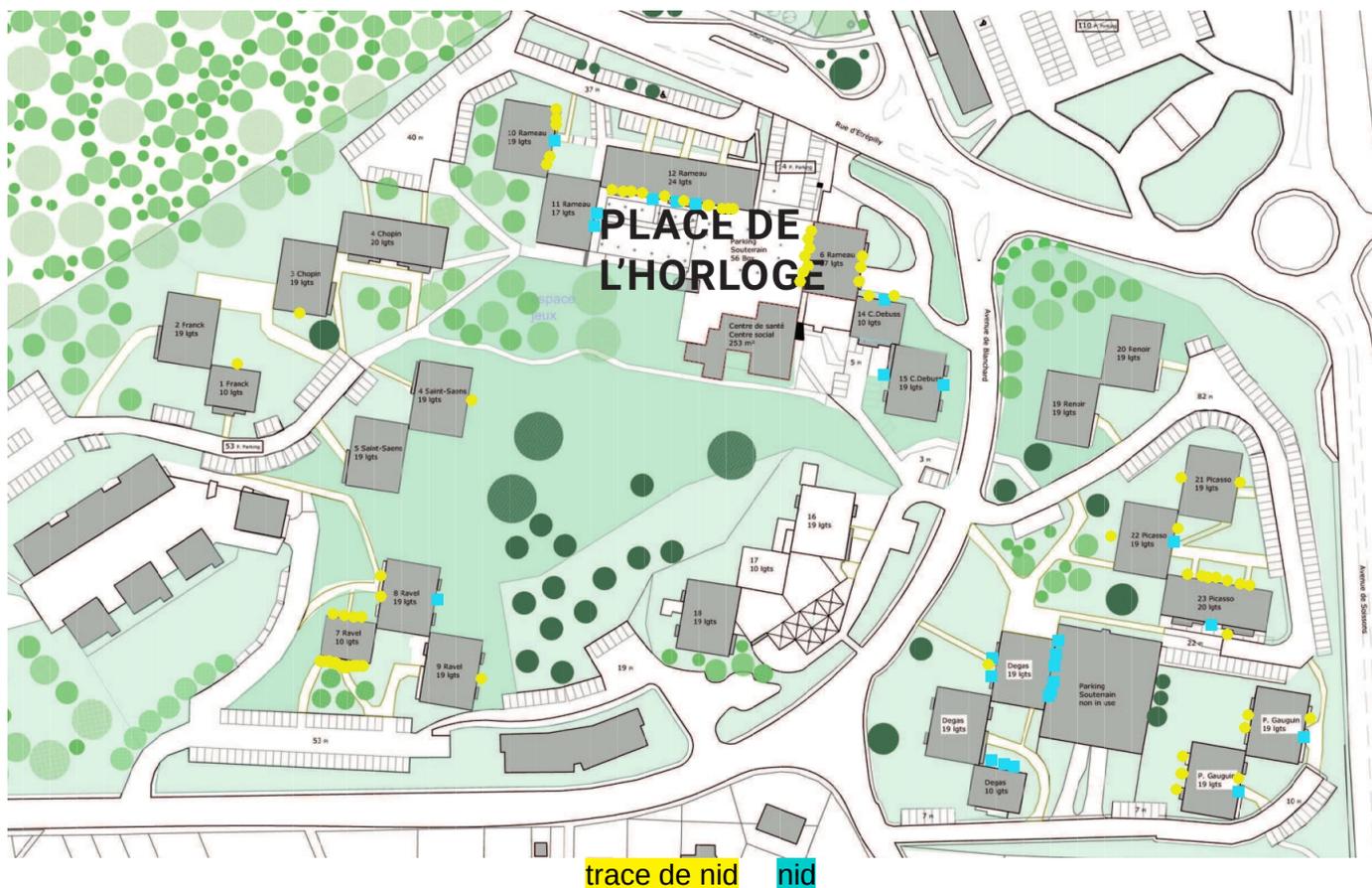
Bâtiment	Nombre de nid Hirondelle de fenêtre	Nombre de trace de nid d'Hirondelle de fenêtre
Rameau 1	1	5
Rameau 2	2	.
Rameau 3 4 5	3	9
Rameau 6	.	11
Debussy 1	1	2
Debussy 2	2	.
Picasso 1	.	2
Picasso 2	1	2
Picasso 3 4	1	8
Gauguin 1	1	3
Gauguin 2	1	4
Degas 1	3	.
Degas 2	.	.
Degas 3	8	1
Chopin 1	.	1
Chopin 2	.	.
César Franck 1	.	1
César Franck 2	.	.
Saint-Saëns 1	.	.
Saint-Saëns 2	.	1
Ravel 1	.	19
Ravel 2	1	2
Ravel 3	.	1
<b>Totaux</b>	<b>25 nids</b> <b>2022 : 40% colonie impactée</b> <b>2023 : 55% colonie actuelle impactée</b> <b>2024: 5% colonie actuelle impactée</b>	<b>72 tra</b>
<b>Phase 1: travaux en 2021-2022</b>	<b>Phase 2: travaux en 2022-2023</b>	<b>Phase 3: travaux en 2023-2024</b>

**Toutes ces données sont encodées dans la base de données sur la faune sauvage picarde [www.clicnat.fr](http://www.clicnat.fr)**

La rénovation complète impacte l'ensemble des 25 nids de la colonie, mais de façon séquencée :

- **60 % de la colonie garde sa tranquillité lors de la saison de reproduction 2022 (17 bâtiments à rénover non concernés) : les couples impactés par la phase 1 se reporteront sans doute sur les bâtiments des phases 2 et 3.**
- **Saison de reproduction 2023 : 8 bâtiments rénovés disponibles, et 8 bâtiments à rénover non concernés)**
- **Saison de reproduction 2024 : 16 bâtiments rénovés disponibles.**

**Détail de la localisation des nids pour chaque bâtiment de la colonie d'Hirondelle de fenêtre  
(Picardie Nature, décembre 2020)**



Bâtiment	Façade nord	Façade sud	Façade ouest	Façade est	Nombre de nid	Nombre de trace de nid
Rameau 1	.	.	.	1N 5T	1N	5T
Rameau 2	.	.	.	2N	2N	.
Rameau 3 4 5	.	3N 9T	.	.	3N	9T
Rameau 6	.	.	8T	3T	.	11T
Debussy 1	1N 2T	.	.	.	1N	2T
Debussy 2	.	.	1N	1N	2N	.
Picasso 1	.	.	1T	1T	.	2T
Picasso 2	.	.	1T	1N 1T	1N	2T
Picasso 3 4	7T	1N 1T	.	.	1N	8T
Gauguin 1	.	.	2T	1N 1T	1N	3T
Gauguin 2	.	.	3T	1N 1T	1N	4T
Degas 1	3N	.	.	.	3N	.
Degas 2	.	.	.	.	.	.
Degas 3	.	.	2N 1T	6N	8N	1T
Chopin 1	.	1T	.	.	.	1T
Chopin 2	.	.	.	.	.	.
César Franck 1	1T	.	.	.	.	1T
César Franck 2	.	.	.	.	.	.
Saint-Saëns 1	.	.	.	.	.	.
Saint-Saëns 2	.	.	.	1T	.	1T
Ravel 1	4T	15T	.	.	.	19T
Ravel 2	.	.	2T	1N	1N	2T
Ravel 3	.	.	.	1T	.	1T
<b>Totaux</b>	<b>4N 14T</b>	<b>4N 26T</b>	<b>3N 18T</b>	<b>14N 14T</b>	<b>25 nids</b>	<b>72 traces</b>

### 3.3 Cohabitation Hirondelle de fenêtre et habitants

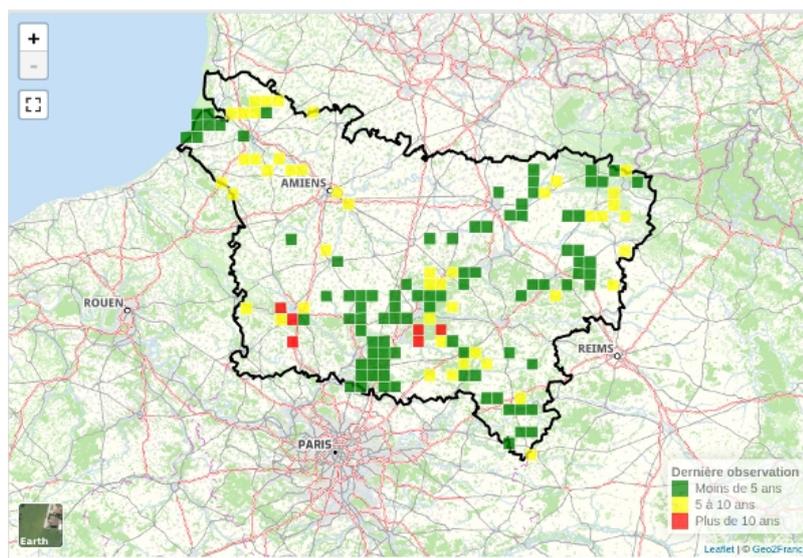
Le nombre de traces 3 fois plus élevé que celui de nids démontre une **cohabitation difficile** entre les locataires des appartements et les Hirondelles de fenêtre.

Tous les nids étant situés aux fenêtres, les fientes semblent être la raison évidente.

## 4. GÎTES À CHAUVES-SOURIS

### 4.1 La Noctule de Leisler en Picardie

La Noctule de Leisler est essentiellement détectée en Picardie par **inventaire acoustique** : carte de répartition en ligne sur [www.clicnat.fr](http://www.clicnat.fr) (février 2021) :



Elle est aujourd'hui présente dans des secteurs avec une proportion significative de boisement. Rare dans la Somme, Assez rare dans l'Oise et Peu commune dans l'Aisne, **la Noctule de Leisler est à surveiller**. Cette espèce **inscrite à la liste des espèces prioritaires du Plan National d'Actions Chiroptères** en France et décliné en Hauts de France.

Pour ce qui est des **milieux forestiers**, Picardie Nature a lancé une première étude en 2020 pour améliorer la connaissance des gîtes de cette espèce : 4 mois de recherches ont abouti à l'identification de **3 arbres gîtes de Noctule de Leisler** (rapport téléchargeable sur ce lien <http://l.picnat.fr/rma>).

**En Picardie, UNE SEULE MATERNITÉ de Noctule de Leisler en bâtiment est identifiée : elle se situe sur le secteur de Château-Thierry.**

## 4.2 Descriptif des enjeux

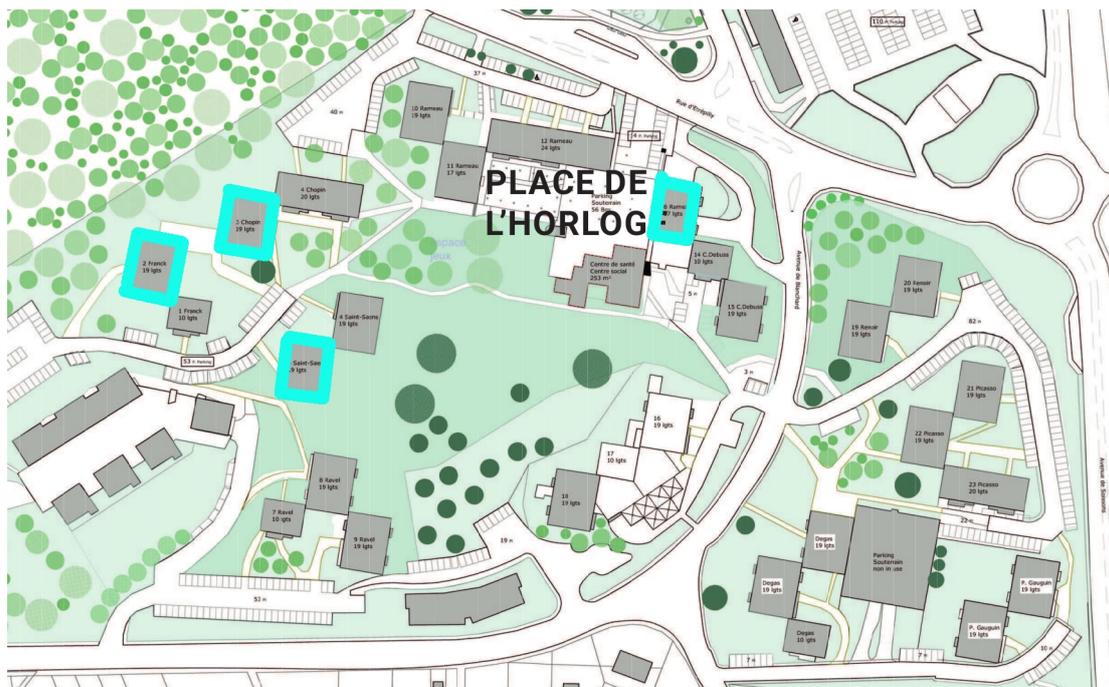
Le secteur de Château-Thierry héberge la seule maternité de Noctule de Leisler en milieu bâti. Les IMMEUBLES de Bois Blanchard se situent à proximité de ce site, en connexion directe avec le corridor écologique.

La typologie des immeubles bénéficiaires de rénovation offre des gîtes de transit pour une maternité (femelles et jeune en période d'émancipation) et pour les individus isolés (mâles).

Picardie Nature suit cette maternité depuis 2017.

En raison du calendrier de chantier déjà lancé, il n'a pas été possible d'inspecter en détail les immeubles à la période adaptée, cependant, l'expertise de Picardie Nature sur les espèces anthropiques permet d'identifier les corniches favorables aux chauves-souris (carte suivante).

### Détail de la localisation des corniches favorables aux chauves-souris (Picardie Nature, décembre 2020)



Les espèces anthropiques utilisent un réseau de gîtes proches pour accomplir leur cycle de vie : un gîte de maternité « cœur » complété de quelques gîtes de transit périphériques.



Noctule de Leisler

## 5. MESURE DE RÉDUCTION

### 5.1 Adaptation du calendrier et des procédés

Clésence a sollicité Picardie Nature avant même d'avoir identifié la Maîtrise d'œuvre du chantier. De cette façon, les calendriers de chantier s'adaptent aux enjeux écologiques : **les destructions de nids d'hirondelle et de gîtes à chauves-souris auront lieu en période hivernale (septembre à mars), encadrées par un arrêté préfectoral.**

**Les mesures compensatoires de gîtes et nidification artificiels ont été mûrement réfléchies et travaillées en concertation** afin que :

- architecturalement, ce soit intégré à l'ensemble des bâtiments des trois phases de travaux (pas seulement les bâtiments avec des nids/ gîtes)
- écologiquement, ce soit une compensation bénéfique aux espèces.

## 6. MESURES COMPENSATOIRES À LA DESTRUCTION DES NIDS ET GÎTES

Les 3 phases de travaux porteront atteinte à 25 nids d'Hirondelle de fenêtre et des gîtes de transit à chauves-souris, répartis sur 4 ans.

**Les mesures compensatoires sont pensées sur la totalité des trois phases** et ont pour objectifs de :

- restaurer les sites de reproduction de l'Hirondelle de fenêtre :
  - (6.1) création 30 mètres linéaires favorables à la nidification spontanée de l'Hirondelle de fenêtre complétés de 36 nids artificiels inclus au revêtement des façades
  - (6.2) installation de bacs à boue pour stimuler la construction naturelle
- restaurer et améliorer les gîtes pour chauves-souris
  - (6.3) création de 17 gîtes à chauves-souris inclus au revêtement des façades
- améliorer l'habitat immédiat pour la biodiversité
  - (6.4) création d'une mare dans les espaces verts de Clésence
- faciliter la cohabitation habitants et faune sauvage (mesure accompagnement) :
  - (6.5) sensibiliser les locataires : exposition, atelier, signalétique
- poursuivre la démarche globale de prise en compte des espèces protégées dans la mise en œuvre des chantiers (6.6)

## 6.1 Création de linéaire favorable à la nidification spontanée renforcé par des nids artificiels

### (a) Le concept

Clésence et son maître d'œuvre, les Ateliers d'Architecture Garnier, assurent la déclinaison du principe sur les 3 phases du chantier Bois Blanchard.

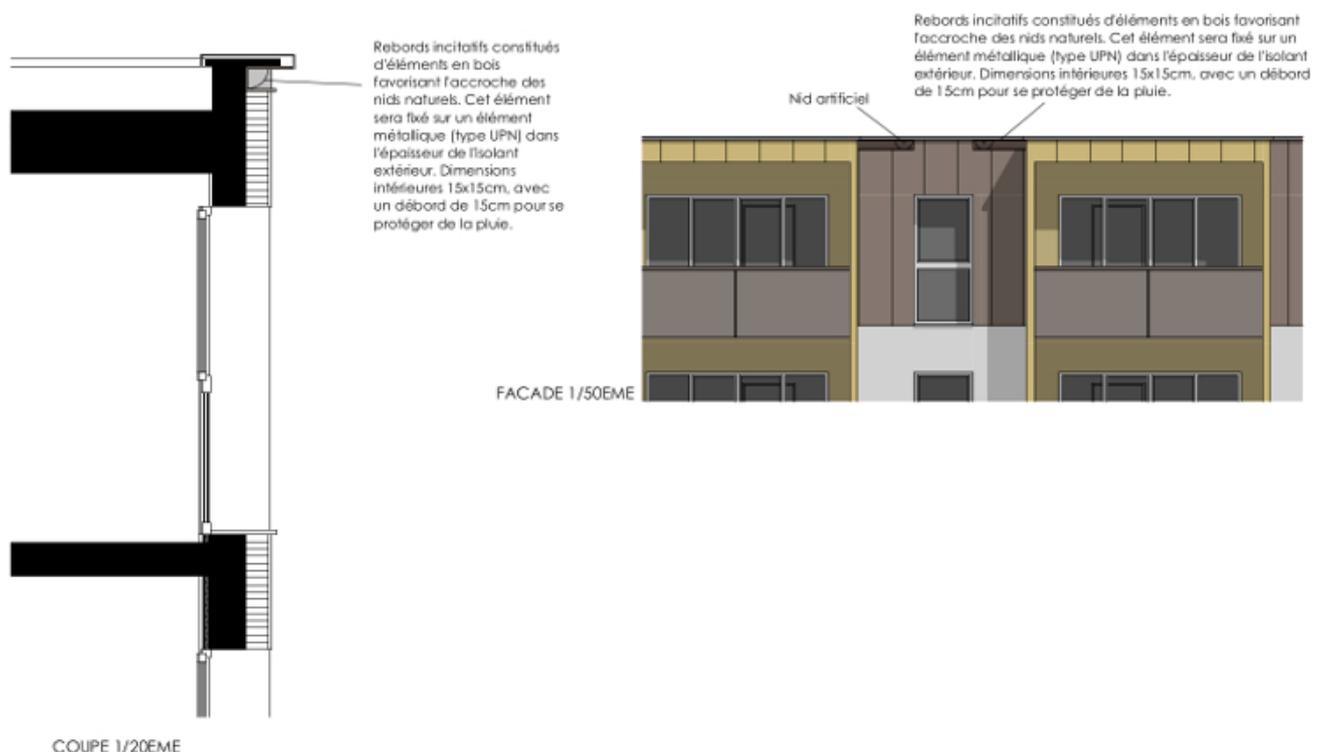
#### Le concept de rebord incitatif est le suivant :

- 1 linéaire s'applique entre deux loggias : il se compose de deux rebords incitatifs de 85 cm, de part et d'autre de la fenêtre centrale
- chaque rebord est un espace dans l'isolant matérialisé par un élément métallique type UPN paré de bois pour l'accroche.
- chaque rebord mesure moins de 15 cm intérieur
- chaque rebord est abrité par une casquette de 15 cm
- chaque rebord arrive au raz de l'enduit de finition
- chaque rebord possède 1 à 2 deux nids artificiels pour inciter à l'installation.

La conception est pensée en faveur de la nidification des hirondelles, en étant dissuasive contre les pigeons et pour limiter les nuisances liées aux fientes pour les locataires.

La localisation correspond à l'identité de la colonie : dans un renforcement sur les hauteurs des immeubles. Elle est aussi en cohérence avec les normes d'isolation évitant les ponts thermiques au droit des logements.

De possibles évolutions résultantes de futures contraintes pourront apparaître lors de la construction. Maître d'ouvrage, maître d'œuvre et Picardie Nature trouveront ensemble les solutions.



	<b>Maîtrise d'ouvrage :</b> 	<b>Opération :</b> RESIDENCE RAMEAU ET DEBUSSY Rénovation de 88 logements Requalification des espaces extérieurs Quartier des Blanchards - CHATEAU THIERRY	<b>Document :</b> Principes nids artificiels hirondelles Echelle : Date : 01/02/2021
--	---------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------

(b) L'implantation précise des rebords incitatifs

Clésence et son maître d'œuvre, les Ateliers d'Architecture Garnier, assurent la déclinaison du principe sur les 3 phases du chantier Bois Blanchard.

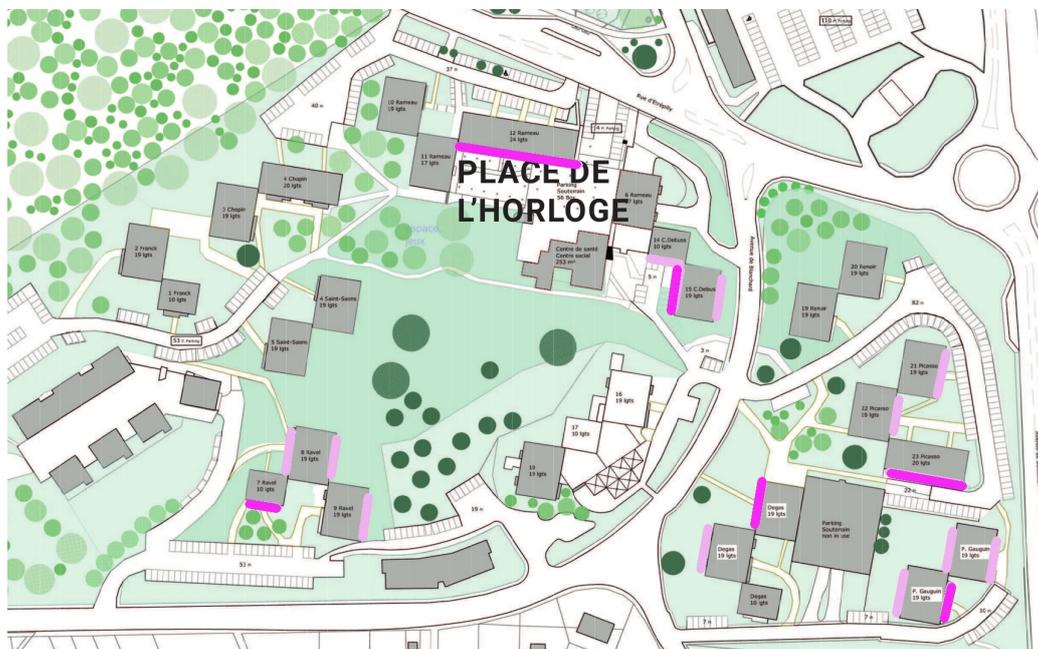
Lors de la préparation de chaque phase de travaux, le linéaire précis est défini. En conséquence, ce dossier technique présente le principe validé pour les 3 phases, mais **seule l'implantation détaillée de la phase 1 est inscrite. Les détails des phases 2 et 3 seraient établis lorsque les entreprises de maîtrise d'oeuvre seront identifiées, en lien avec Picardie Nature.**



Un rectangle jaune = 2 rebords entre deux loggias.

L'application du concept de s'adaptera à la carte des recommandations produite par Picardie Nature indiquant les façades prioritaires à aménager (ci-dessous).

**Localisation des façades prioritaires pour l'implantation de linéaires favorables à la nidification de l'Hirondelle de fenêtre (Picardie Nature, décembre 2020)**



	Nids détruits et traces	Nombre de rebords et de nids compensatoires	Façades compensatoires
<b>Phase 1</b> <b>hiver 2021/2022</b>	9N, 27T	6 linéaires = 12 rebords et 12 nids 12*0,85 m = 10,2 mètres favorables localisation fournie	Rameau 3,4,5 : sud Debussy 1 : sud Debussy 2 : est, ouest
<b>Phase 2</b> <b>hiver 2021/2023</b>	15N, 20T	Au moins 8 linéaires = 16 rebords et 16 nids 16*0,85 m = 13,6 mètres favorables	Picasso 1,2 : est Picasso 3,4 : sud Gauguin 1,2 : est, ouest Degas 2,3 : ouest
<b>Phase 3</b> <b>hiver 2023/2024</b>	1N, 25T	Au moins 4 linéaires = 8 rebords et 8 nids 8*0,85 m = 6,8 mètres favorables	Ravel 1 : sud Ravel 2 : est, ouest Ravel 3 : est
<b>Total</b>	<b>25N, 72T</b> <b>29 façades</b>	<b>36 nids artificiels et 30,6 mètres favorables à la nidification naturelle</b>	<b>Au moins 20 façades</b>

Picardie Nature sera présent au lancement de l'installation et contrôlera toutes les installations.

**Aucune planchette** n'est prévue sur ce chantier puisque les angles de fenêtres ne seront pas favorables aux oiseaux d'une part, et percer l'ITE n'est pas possible pour des questions d'assurance d'ouvrage d'autre part.



## 6.2 Bacs à boue

Pour faciliter la reconstruction naturelle des nids par les oiseaux, des bacs à boue seront installés durant les saisons de reproduction 2022, 2023 et 2024 suivant les consignes de **la fiche technique de Picardie Nature** en annexe n°1.

Pour Bois Blanchards, les bacs seront installés :

- à proximité des bâtiments dont les façades sont rénovées
- dans un espace relativement tranquille au regard de la vie du chantier
- dans un espace protégé par des grilles de chantier : surface environ 20 m<sup>2</sup>
- le lieu comporte une signalétique d'information fournie par Picardie Nature

 La carte suivante indique les zones favorables : les emplacements précis seront vus lors du déroulé du chantier.

*Phasage Réhabilitations Quartier Blanchards*

**Clésence**  
Groupe ActionLogement



Picardie Nature accompagne bien sur les acteurs sur la mise en œuvre de cette opération.

### 6.3 Gîtes pour les chauves-souris

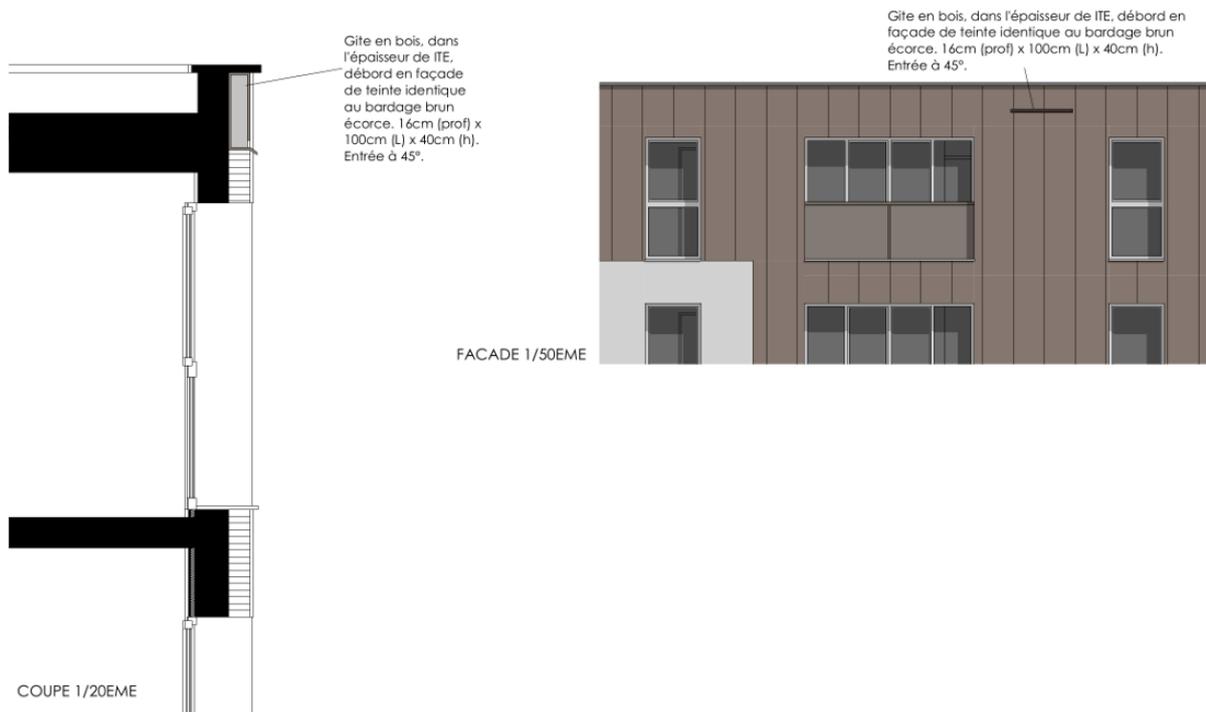
#### (a) Le concept

Le principe appliqué est celui développé sur un chantier similaire en région Centre. Les résultats des suivis menés en 2020 ont démontré **l'efficacité du système**.

A l'intérieur de l'épaisseur d'ITE, un gîte sur-mesure est constitué pour les chauves-souris. N'est visible que de l'extérieur, la fente d'accès des individus.

Picardie Nature fournit le plan du gîte, et est présent lors de l'installation.

Le positionnement au plus haut de la façade est contraint par les normes d'isolation : l'épaisseur d'isolant du logement doit être identique sur sa périphérie pour le laisser aucun point de rosée.



	<p>Maitrise d'ouvrage :</p> <p><b>Clésence</b> </p> <p>Groupe ActionLogement</p>	<p>Opération :</p> <p>RESIDENCE RAMEAU ET DEBUSSY</p> <p>Réhabilitation de 88 logements Requalification des espaces extérieurs Quartier des Blanchards - CHATEAU THIERRY</p>	<p>Document :</p> <p>Principes gîtes chauves-souris</p> <p>Echelle :</p> <p>Date : 01/02/2021</p>
--	----------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------

(b) L'implantation précise des gîtes chiroptères

Clésence et son maître d'œuvre, les Ateliers d'Architecture Garnier, assurent la déclinaison du principe sur les 3 phases du chantier Bois Blanchard.

Lors de la préparation de chaque phase de travaux, le linéaire précis est défini. En conséquence, ce dossier technique présente le principe validé pour les 3 phases, mais **seule l'implantation détaillée de la phase 1 est inscrite. Les détails des phases 2 et 3 seraient établis lorsque les entreprises de maîtrise d'oeuvre seront identifiées, en lien avec Picardie Nature.**

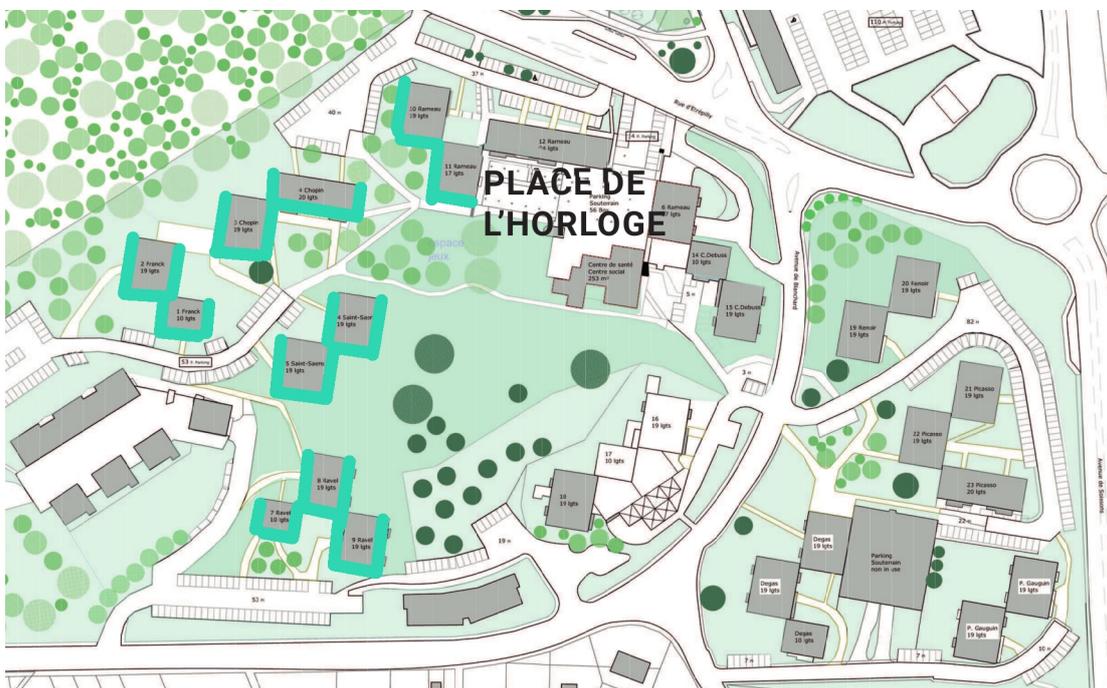
Le concept s'adaptera à la carte des recommandations produite par Picardie Nature indiquant les façades prioritaires à aménager (ci-dessous).

IMPLANTATION  
DES FUTURS GITES



Un rectangle jaune = 1 gîte pour chauves-souris

**Localisation des façades prioritaires pour l'implantation de linéaires favorables à gîtes à Chauves-souris (Picardie Nature, décembre 2020)**



	Gîtes favorables détruits	Nombre de gîtes compensatoires	Façades compensatoires
<b>Phase 1</b> <b>hiver 2021/2022</b>	4 corniches	3 gîtes	Rameau 1,2 : ouest Rameau 1 : sud
<b>Phase 2</b> <b>hiver 2021/2023</b>	0	0	0
<b>Phase 3</b> <b>hiver 2023/2024</b>	12 corniches	27 façades favorables : au moins 60% aménagées Donc au moins 14 gîtes	Proportion équilibrée entre est/ouest/sud et entre chaque résidence
<b>Total</b>	<b>16 corniches favorables</b>	<b>Au moins 17 gîtes favorables</b>	<b>Au moins 17 façades</b>

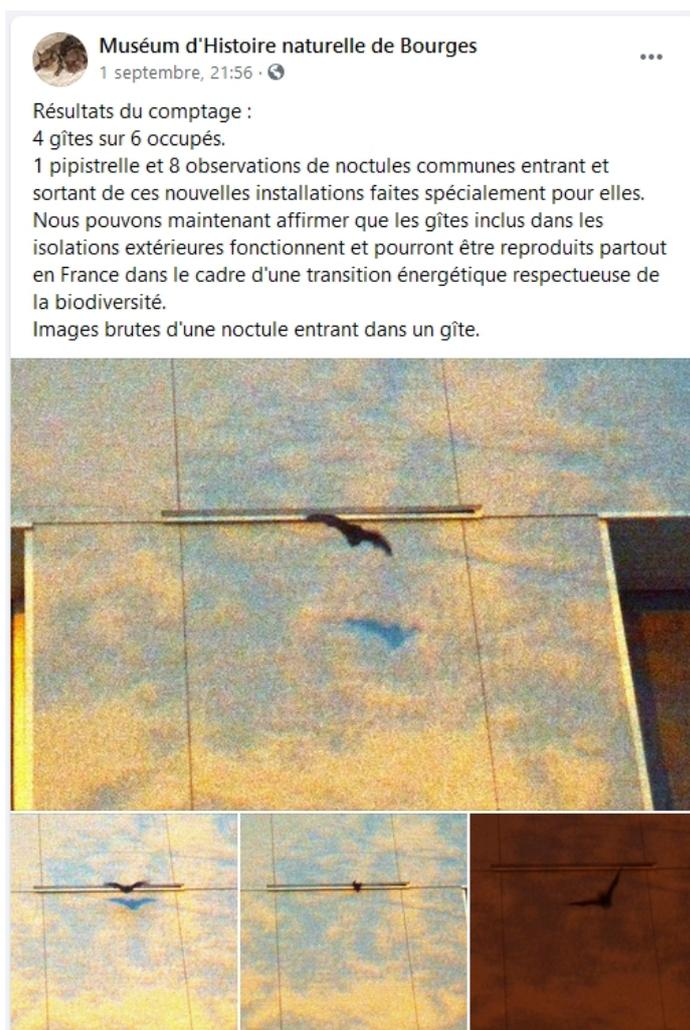
Picardie Nature sera présent au lancement de l'installation et contrôlera toutes les installations.

**La lecture chiffrée de la compensation d'une corniche par un gîte inséré dans l'ITE peut sembler insuffisante.**

**Pour Picardie Nature, cette mesure est adaptée et même elle améliore les conditions d'accueil sur le site :**

- La corniche est aujourd'hui un gîte de transit pour des individus de façon ponctuelle : un mâle, un juvénile en émancipation y trouve refuge pour une journée ponctuellement
- Les gîtes conçus dans ce projet, offrent l'accueil d'une dizaine d'individus pour la journée, et même l'installation sur une période plus longue d'une maternité.

Le suivi mené sur le chantier source montre ces résultats et valide la démarche :



## 6.4 Création d'une mare dans les espaces verts de Clésence

Clésence a en propriété les immeubles ainsi que les espaces verts les entourant. Conduits en pelouses avec quelques arbres, l'espace est agréable.

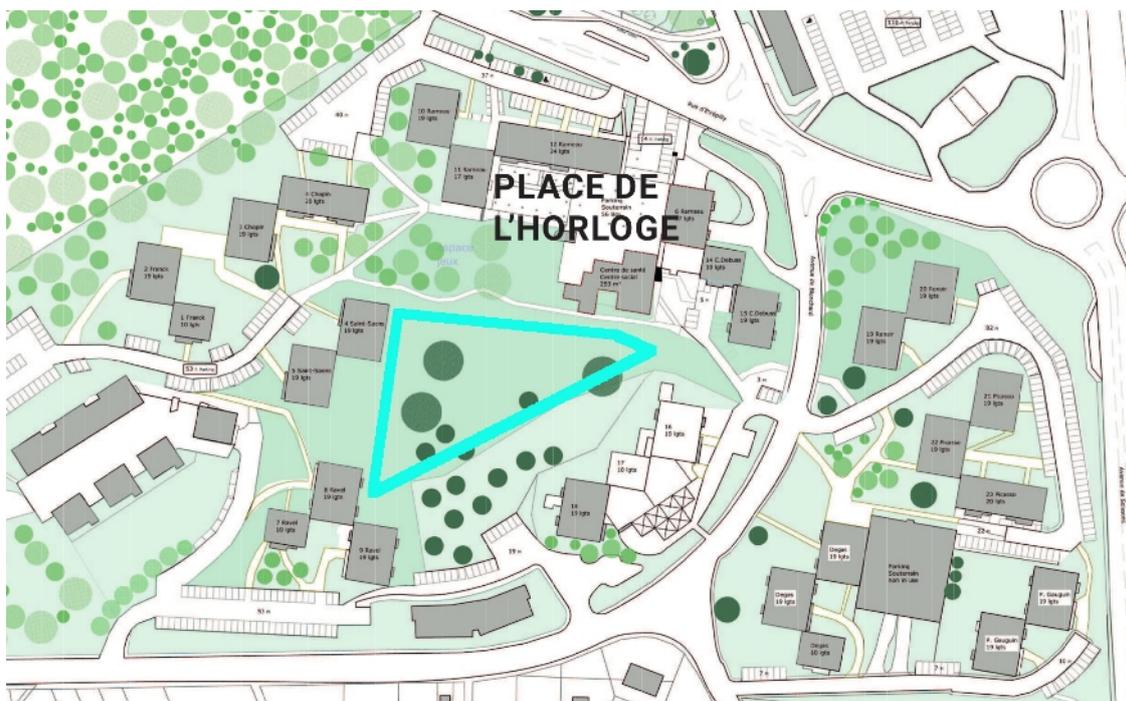
La création d'une mare est un atout pour la biodiversité : elle produit des insectes, proies consommées par les hirondelles et chauves-souris. Pour les habitants, c'est un lieu de découverte d'une autre biodiversité.

Elle sera :

- pérenne
- arrondie ou ovale : profonde 1 à 2 m, longue de 3 à 4 m
- avec une bêche pour conserver l'eau
- végétalisée pour dynamiser la recolonisation

La réalisation de cet aménagement est prévu d'ici 2024, fin du chantier.

### Localisation du secteur propice à la création d'une mare (Picardie Nature)



## 6.5 Sensibilisation et information aux usagers

La colonie d'Hirondelle de fenêtre fait partie de l'histoire du quartier. Le nombre de traces montre qu'elles n'ont pas toujours été appréciées. Partager cet enjeu avec les habitants est essentiel.

Picardie Nature et Clésence valident une liste d'**opérations de sensibilisation générale prévue au cours du chantier**.

**Une association « Cité Soleil »** est présente à la Résidence Rameau : elle pourra être conviée à s'impliquer dans le projet.

### (a) Exposition « Faune protégée & Bâtiments »

Picardie Nature propose son exposition sur les hirondelles et chauves-souris vivant dans le bâtiment. Très appréciée depuis son édition en 2018, l'exposition met en lumière les animaux vivant sur nos bâtiments.



### (b) Atelier, animation pour les habitants

Conjointement à l'exposition une animation sera organisée pour les familles du quartier : observer les hirondelles en période de nidification, découvrir les chauves-souris. En 2022 ou 2023, une fois le chantier démarré avec des opérations à valoriser.

### (c) Signalétique « Hirondelles »

Picardie Nature fournit un panneau en format A4 que Clésence installe à chaque entrée des résidences. Pour les locataires, Clésence diffuse son triptyque sur les hirondelles réalisé en 2020, et Picardie Nature, son feuillet d'information sur l'écologie des oiseaux.



## 6.6 Poursuite de la démarche globale de prise en compte des espèces protégées

En application d'un autre arrêté préfectoral, Clésence lance une démarche globale sur les espèces protégées pouvant être impactée dans ses travaux .

### Début 2021, Clésence et Picardie Nature ont analysé les programmes de travaux :

- entre janvier et décembre **2021** et programmés **en 2022 : 300 bâtiments** sont concernés par l'enveloppe extérieure, et donc potentiellement des sites de reproduction des espèces ciblées.
- programme de lutte contre les passoires énergétiques prévu pour un lancement en 2021-2022 ciblant **700 bâtiments**.

Il a été décidé que Picardie Nature réalise les diagnostics des chantiers urgents du 1<sup>er</sup> trimestre 2021, soit une trentaine d'opérations. Pour le reste, Clésence prépare le lancement d'un marché.

**Clésence est volontaire pour intégrer cette dimension, mais a besoin de temps pour modifier son organisation de travail et absorber cette surcharge.**

**Le cas concret du chantier Bois Blanchard est exemplaire car le sujet a vraiment été pris en amont, dès le départ avec la maîtrise d'œuvre, ce qui permet un partage des enjeux et une co-construction des solutions facilitant l'innovation.**

## 7. SUIVIS DU PROJET

### 7.1 Généralités des suivis

Ce dossier technique concerne donc les 3 phases de travaux annoncées, soit 25 bâtiments.

- phase 1 : le calendrier précis sera présenté sur les années 2021 à 2022, puisque l'entreprise est retenue, les marchés sont lancés.
- phases 2 et 3 : le calendrier prévisionnel sera présenté sur 2022, 2023 et 2024 puisque les entreprises ne sont pas encore retenues. Le principe ERC sera appliqué avec la même rigueur.

Les destruction de nids naturels et gîtes auront lieu en hiver, et les mesures de compensation seront effectives au retour des espèces.

30 à 60 % du site au maximum seront perturbés en simultanée par les travaux entre 2021 et 2024.

### Clésence a missionné Picardie Nature pour :

- le suivi des trois phases chantiers
- le suivi écologique de l'ensemble de la colonie d'Hirondelle de fenêtre et des gîtes à chauves-souris : pendant le chantier
- le suivi technique de la mise en place des compensations : pendant le chantier
- le suivi écologique post chantier jusqu'en 2027.

## 7.2 Calendrier général des opérations

Ce calendrier synthétise les éléments présentés dans le dossier. L'arrêté préfectoral pourra imposer des modifications à prendre appliquer.

	2020 2021	2021	2021 2022	2022	2022 2023	2023	2023 2024	2024	2025	2026	2027
	Décembre Mars	Mi-mars à Août	Octobre/Mars	Avril/ Septembre	Octobre/Mars	Avril/ Septembre	Octobre/Mars	Avril/ Septembre	Mai / Août	Mai / Août	Mai / Août
<b>1. Diagnostic, constitution dossier</b>	3 mois										
<b>2. Instruction dossier</b>		7 mois									
<b>3. Suivi de chantier</b>											
destruction : nids / gîtes			*9 nids *4 corniches		*15 nids *0 corniche		*1nid *12 corniches				
rebord incitatif / gîtes			*12 rebords avec 12 nids *3 gîtes		*16 rebords avec 16 nids *0 gîte		*8 rebords avec 8 nids *14 gîtes				
bac à boue				2		2		1			
suivi de nidification et occupation des gîtes		1 hir		1 hir 1 chiro		1 hir 1 chiro		1 hir 1 chiro			
mare pérenne											
panneau d'information											
atelier animation avec les habitants											
<b>4 Suivi post chantier</b>											
nidification hirondelles et occupation des gîtes									2 suivis	2 suivis	2 suivis

## ANNEXE 1 : FICHE TECHNIQUE BAC À BOUE



# PRINCIPE D'UNE ZONE DE PRÉLÈVEMENT DE BOUE AU BÉNÉFICE DES HIRONDELLES

### Bac à boue



Au pied d'un bâtiment accueillant une colonie, les oiseaux prélèvent leur matériau (© S.Legros).

**Important : cacher les rebords du bac.**

### Opportuniste des hirondelles dans la nature

Les oiseaux prélèvent la boue dans les flaques créées par les ornières de passage de tracteurs (gauche) ou par une fuite à une station d'irrigation (droite) (© S.Declercq)



### > Principe

Les oiseaux doivent bénéficier de boue argileuse qu'ils prélèvent au bec, en étant posés sur le fond de la boue.

Le bac contenant la boue doit permettre aux oiseaux de poser et de prélever de la boue en permanence selon le niveau de l'eau. Le bac posé à plat doit :

- contenir de la terre argileuse : formez des creux et des bosses
- contenir de l'eau pour que la boue se forme dans les cuvettes
- être dissimulé : les rebords sont couverts de terre
- se situer à proximité d'une colonie existante.

### > Dimensions

2m\*2m : au moins 4 mètres carrés de surface

Les bordures doivent être en continuité avec le sol (pas de décrochement visible) : il peut être enterré pour que les bords soient affleurants.

Profondeur : le bac doit permettre de contenir un certain volume d'eau pour rester constamment en eau en journée de plein soleil

Forme spécifique : non

### > Contenu

Terre argileuse : avec accords des propriétaires, peut être prélevée dans les parcelles agricoles et zones marécageuses à proximité pour correspondre au mieux au matériaux naturels utilisés par les oiseaux. Il ne doit pas s'agir d'argile pur.

Eau

### > Environnement

La proximité immédiate du bac à boue doit être dégagée : pas de buisson, de barrière qui viendrait fermer la vue.

### > Information des usagers

Un affichage simple et résistant doit être installé à proximité pour informer les usagers sur l'utilité du système, et éviter les dégradations par les chiens ou les humains.

Contenu à valider entre les acteurs : le maître d'ouvrage et Picardie Nature.

### > Entretien quotidien

Une surveillance quotidienne doit avoir lieu, afin de compléter la quantité de boue et le niveau d'eau si celui-ci vient à s'assécher.

Le suivi quotidien peut être assuré par un agent d'entretien présent sur place quotidiennement.

### > Durée

Système devant être en place d'avril à juillet, en continu ; puis retiré à partir de août.



Nid naturel construit par les hirondelles contenant 5 étages successifs de maçonnerie (© S.Declercq)

